

LE JEU DE DAMES CANADIEN

D'après les principales encyclopédies, le seul jeu de dames connu en France jusque dans le premier quart du 18^{ème} siècle était celui qui se joue sur un damier de 64 cases avec 24 pions. Il se nommait *jeu à la française* ou *jeu français*. Certaines gens l'appellent encore ici, pour cette raison probablement : *jeu franc* et parfois, aussi, parce qu'il n'est plus en honneur que dans les pays saxons : *jeu anglais*.

En 1723, selon les uns, ou en 1727, selon les autres, on inventa, à Paris, le jeu dit à *la polonaise*. Dans celui-ci, le damier a 100 cases et l'on se sert de 40 pions auxquels on accorde beaucoup plus de privilèges que n'en avaient leurs *ancêtres*. Ce jeu devint rapidement populaire dans l'ancienne mère-patrie et il se répandit même en Belgique, en Hollande et en Pologne.

* * *

Dans l'Amérique septentrionale, les Canadiens français ont adopté un jeu de dames qui ne semble pas connu ailleurs. Il suit les règles de *la polonaise*, mais le damier a 144 cases et les pions sont au nombre de 60. Cette augmentation de la quantité de cases et de pions, en permettant des combinaisons variées, nombreuses et savantes a rendu le jeu des plus intéressants. A tel point qu'il compte, aujourd'hui, des centaines de fervents dans toutes les classes de la société, qu'il a ses concours, ses ligues, ses champions et que la presse lui ouvre ses colonnes tout comme au jeu d'échecs qu'il concurrence fortement.

Bref, notre jeu de dames a acquis assez d'importance pour que l'on s'occupe de son histoire. Mais ce n'est pas chose facile que de reconstituer l'histoire d'un jeu qui pendant longtemps ne fit aucun bruit !

* * *

La polonaise a pu être apportée au Canada par les soldats ou les colons français venus entre 1727 et 1760 ; elle a pu être introduite aussitôt après la conquête, par des soldats mercenaires de l'armée anglaise, ou encore, en 1812, par les régiments de Meuron et de Watteville qui se composaient de Français, de Suisses, de Polonais, etc. Cette conjecture, cependant, comprend-elle l'introduction du damier de 144 cases ? Autrement dit, avons-nous été doté de *la polonaise* seulement ou de *la polonaise* et du grand damier à la fois ? Qui peut se prononcer ?